



Réunion du 5 juin 2024

Présents : MM. Georges Cascarino, Martorell Emmanuel, Repentin Eric,
Excusés : Mme Marilyne Pinard, M Jérôme Bouquet.

La commission s'est réunie le mercredi 05 juin 2024 à 15h, au siège du District.

Chacun partage ses sources d'information et nous les mettons en commun.

Les informations des cartons rouges, blancs et les suspensions pour chaque équipe de D1, D2, D3 sont comparées et sont définies.

Comme convenu, chaque club sera informé individuellement des points de pénalités de chaque équipe.

A la date du 05 juin 2024, les matchs de championnats D1, D2, D3 étant terminés, sur les 83 équipes des trois divisions :

- **2 équipes (2 %) ont perdu 3 points** (entre 21 et 25 points de pénalités) sur leur total en fin de championnat,
- **8 équipes (10 %) ont perdu 2 points** (entre 16 et 20 points de pénalités) sur leur total de points en fin de championnat,
- **19 équipes (23 %) perdent 1 point** (entre 11 et 15 points de pénalités, sur leur total de points en fin de championnats,
- **33 équipes (40 %) n'ont perdu aucun point** (entre 6 et 10 points de pénalités sur leur total de points en fin de championnats,
- **21 équipes(25 %) gagnent 2 points** (entre 0 et 5 points de pénalités) sur leur total en fin de championnat, (dont une seule équipe termine son championnat avec 0 point de pénalités).

En conséquence, **65 % des équipes gagnent ou ne perdent aucun point** à leur classement final. Le Challenge du Fair Play remplit totalement ses buts.

Le retrait ou le gain possible de points dans les classements, sera effectif, de la saison 2023-2024, après validation du Comité Directeur du District.

Néanmoins, vu les délais impartis entre la fin des championnats (26 mai) et la date de l'assemblée générale du District 17(14 juin), un susceptible appel du décompte des points de pénalités, devant la commission d'appel du District, peut être fait dans les 48h, à compter du lendemain de la décision contestée à réception de cette notification personnalisée.

Réunion finalisée à 17h30.

**Le président de séance,
Georges Cascarino**

**Le secrétaire de séance,
Eric Repentin.**